

**FONDS
EUROPÉENS**

2021 - 2027

Programmes européens 21-27

Journée de Concertation

Approche territoriale

2 décembre 2020



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Participants

De l'ordre de 150 inscrits :

- ❖ Les 52 GAL
- ❖ Des PNR et PETR
- ❖ Des EPCI urbains
- ❖ Des Départements
- ❖ Services de l'État
- ❖ Des chambres professionnelles,
- ❖ Institutions du secteur économique, social, de l'environnement, de l'enseignement/recherche

Intervenants :

- ❖ Région : sous-direction FEADER, Pôle Europe et international/sous Direction Fonds Européens et territoires, DATAR
- ❖ ASP



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Quelles orientations pour LEADER 21-27 ?

- Cadre de mise en œuvre de LEADER
- Échanges sur les modalités pour LEADER (échange à partir de la contribution des GAL)
 - Modalités de mise en œuvre/simplification
 - quels territoires LEADER ?
 - quelle articulation avec l'OS5 ?
 - rôles et missions pour les GAL ?



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Ordre du jour

| | |
|-------|--|
| 10 h | Accueil - introduction |
| 10h15 | Actualité sur la fin de programmation, la transition, l'élaboration du PSN |
| 11h00 | Le cadre de mise en œuvre de LEADER |
| 12h30 | Pause |
| 14h00 | LEADER : pour quels territoires ? |
| 14h45 | articulation LEADER / OS5 |
| 15h30 | Quelles missions pour les GAL ? |
| 16h15 | Conclusions et fin |



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Le cadre de mise œuvre de LEADER



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Fin de programmation 14 - 20

Modalité de mise en œuvre des 2 années de transition

Calendrier d'élaboration du PSN



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

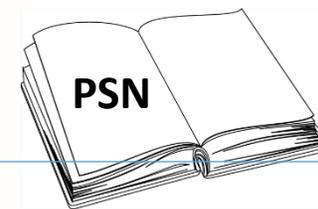
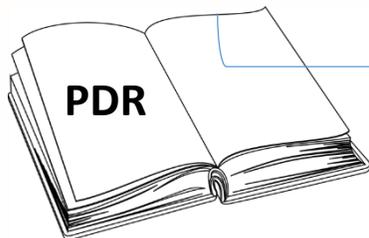
*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Programmation 2014 - 2020

Transition 2021 - 2022

Programmation 2021 - 2027

Un cadre réglementaire commun : Régions restent autorités de gestion



€€ Un cadre budgétaire commun €€

€€ Plan de relance €€
Next Generation UE



Les impacts financiers sur les années de transition

Modif de PDR
prévue T1 2021



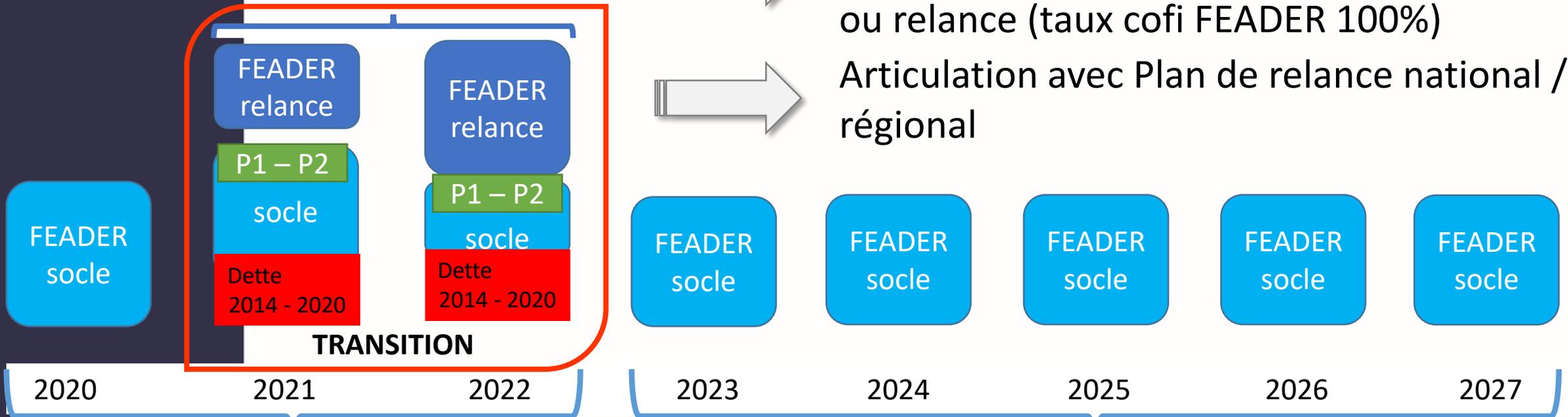
Respect des 5% LEADER sur FEADER socle hors transfert P1 – P2 et hors relance



Possibilité de flécher du LEADER sur FEADER socle (taux cofi FEADER classique) ou relance (taux cofi FEADER 100%)



Articulation avec Plan de relance national / régional



Fin des paiements décembre 2025

Fin des paiements décembre 2030

Étapes d'élaboration du volet régional PSN



Déjà réalisées

Reste à faire



Identification et priorisation des besoins (Diagnostic et analyse AFOM)

Stratégie pour y répondre et logique d'intervention basée sur les résultats à obtenir (cibles et jalons)

Actions à entreprendre (dispositifs d'aides interventions, modalités, éligibilité...) Indicateurs de réalisation

Ressources à mobiliser, gouvernance et gestion (ressources financières, par dispositifs et par an, systèmes de gestion)

Changements et bénéfices qui en résultent (indicateurs de résultat et d'impact (effets))

2021

Soumission PSN

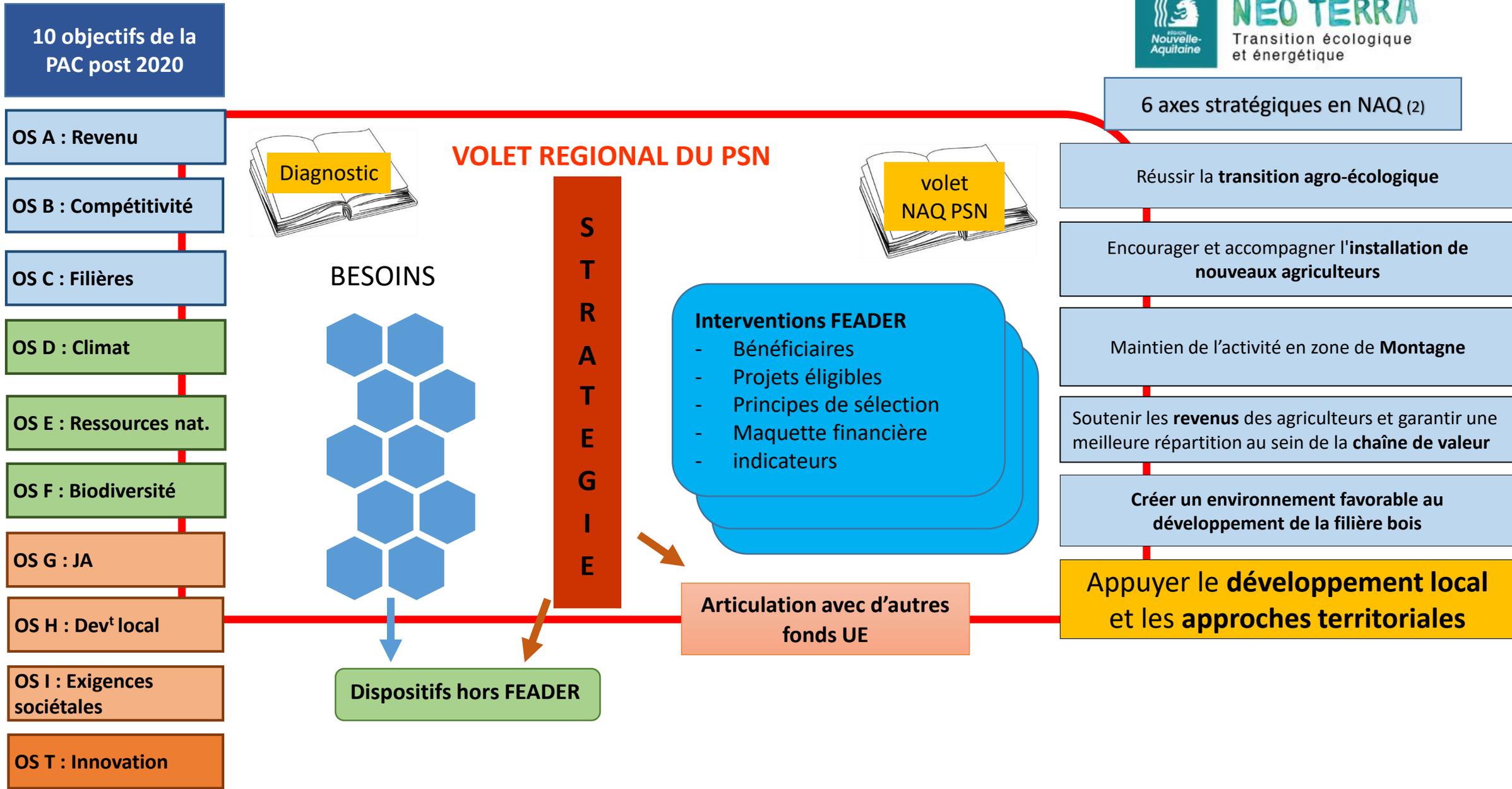
2022

Adoption PSN

2023

Lancement PSN



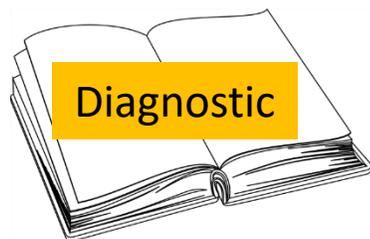


Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : vers la VO du volet NAQ du PSN...

Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

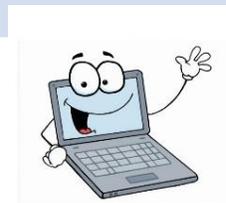
13 Novembre 2019

Lancement de la concertation sur la future PAC



Juin à novembre 2020

Concertation élargie avec le partenariat par groupe thématique



Consultation en ligne
du 16/11 au 14/12

10 Décembre 2020

Concertation élargie avec le partenariat en session plénière



Les étapes de la concertation régionale avec le partenariat : ... jusqu'au démarrage de la future programmation

...Préparation du futur cadre de mise en œuvre et de l'outil informatique de gestion du FEADER

Février 2021

Contribution NAQ au PSN sur la base de la VO validée en décembre

Fin S1 2021

Reprise de la concertation sur élaboration des dispositifs et répartition budgétaire

Fin 2021

Version finale du volet NAQ PSN

2022

Ecriture des dispositifs régionaux d'intervention (AAP)

1^{er} janvier 2023

Démarrage de la programmation

Elections régionales ??

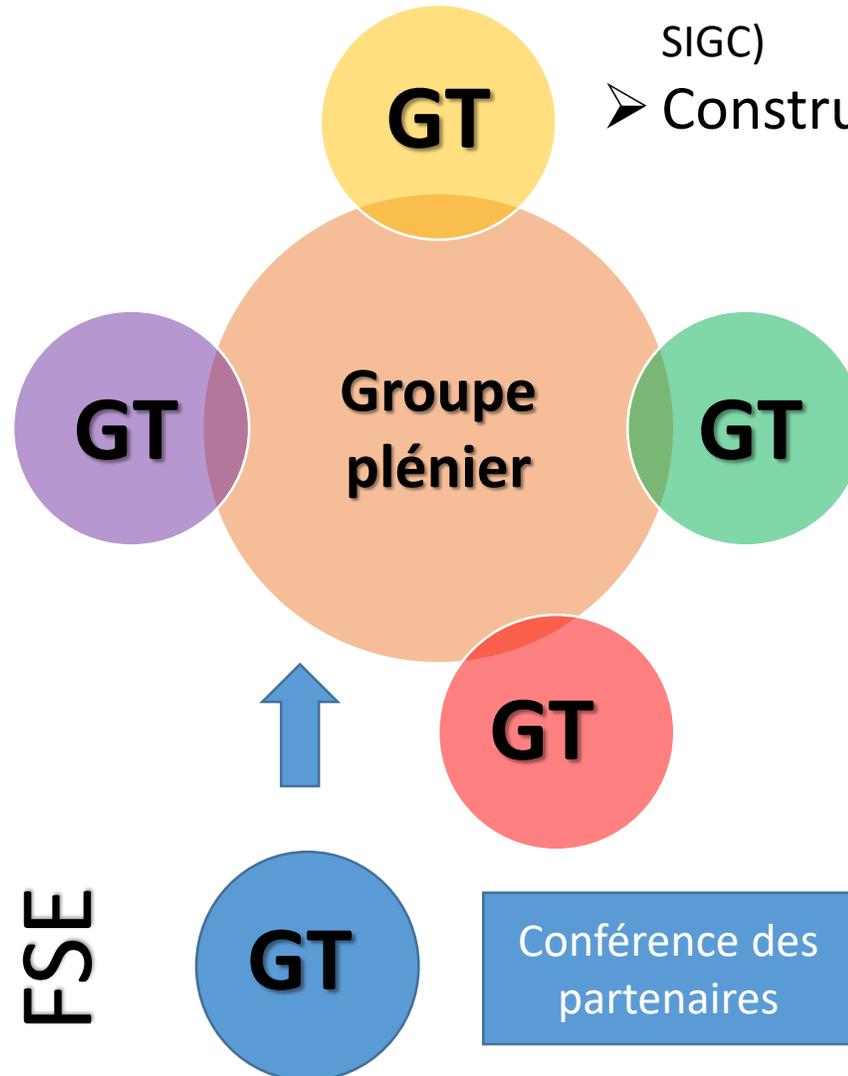
Elections régionales ??



2 OBJECTIFS :

- Contribuer au volet national du PSN (1^{er} pilier, 2nd pilier SIGC)
- Construire le volet régional du PSN

FEADER
FEDER-
FSE



- ✓ Groupe thématique Forêts – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Montagne – 13/10 Bordeaux
- ✓ Groupe thématique Approche territoriale (// concertation FEDER – FSE) - 14/10 webinaire
- ✓ Groupe thématique Installation et renouvellement générationnel – 15/10 Limoges
- ✓ Groupe thématique Transition – 12/11 Poitiers

SAVE THE DATE – 10/12 session plénière

Calendrier LEADER

Calendrier prévisionnel de fin de programmation (à stabiliser) :

- Date maximum engagement : 31/12/2023
- A définir : date de dernière demande de paiement
- Fin des paiement : 31/12/2025

AMI :

- GAL opérationnels : 1 an max après adoption du PSN
- AMI sélection des stratégies DLAL : 2021/2022
- Possibilité de mobiliser les crédits de transition pour la préparation des candidatures



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

échanges



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Le cadre de mise œuvre réglementaire de LEADER



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

PLAN STRATEGIQUE NATIONAL

1^{er} Pilier – Aides FEAGA

Le Fonds européen agricole de garantie finance principalement les aides directes aux agriculteurs et les mesures régissant ou soutenant les marchés agricoles.
Il intervient à hauteur de 100 % de la dépense générée par ces mesures dites du 1^{er} pilier.

| Aides hors PSN | Aides directes | Aides sectorielles |
|--|--|--|
| Promotion (marché intérieur et pays tiers) | AIDES AU REVENU : - AIDE DE BASE - AIDES COUPLÉES - PAIEMENT REDISTRIBUTIF | Interventions sectorielles : - Programmes opérationnels (fruits et légumes, huile d'olive, autres secteurs) - Programmes nationaux (apiculture, viti-viniculture) |
| POSEI (Outre-Mer) | | |
| Organisation commune de marché | Aide complémentaire au revenu pour les jeunes agriculteurs | |
| Réserve de crise | NOUVEAUTÉ DANS LES AIDES DU FEAGA : Eco-régime, le programme environnemental et climatique | |

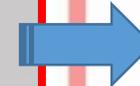
2^{ème} Pilier – Aides FEADER

Le Fonds européen agricole pour le développement rural finance les aides au développement rural, selon des taux d'intervention variables en fonction de la mesure et des territoires. Le reste de l'aide est apportée par le budget de l'Etat ou des collectivités.

| |
|---|
| Echanges de connaissances et d'informations |
| Investissements |
| Coopération (innovation, développement local) |
| Zones soumises à des désavantages spécifiques (Ex. Natura2000 ...) |
| Installation de jeunes agriculteurs et démarrage d'entreprises en milieu rural |
| Gestion des risques |
| Engagements en matière d'environnement et de climat (MAEC et aides bio) |
| Zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques (zones de montagne, par exemple) |

1 seul document intégrant 1^{er} et 2nd pilier écrit au niveau national = PSN PAC

LEADER (article 71 du règlement PSN) + lien avec l'article 25 du règlement portant dispositions communes (RPDC)



Une grande attente des GAL pour une simplification

Contribution des GAL :

- ✓ ***Redonner à LEADER sa capacité d'adaptation et d'expérimentation***
- ✓ ***Procédure complexe dénuée de sens pour les porteurs et les membres des comités de programmation***
- ✓ ***Coût de gestion disproportionné***
- ✓ ***Obsession des contrôles au détriment des objectifs initiaux***
- ✓ ***Passer de la défiance/méfiance (toujours + de justificatifs) à un pacte de confiance***
- ✓ ***Logique de vérification des objectifs du projet + que des contrôles sur pièces des dossiers administratifs***



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Des propositions des GAL :

Contribution des GAL :

- ✓ **Moins de justificatifs (ex : preuve de représentation légale, liste membres des associations, ...) et + d'attestations sur l'honneur**
- ✓ **Simplifier les frais salariaux (coûts forfaitaires ; lettres de mission)**
- ✓ **Relever seuil de vérification des coûts raisonnables**
- ✓ **Raisonner sur des postes globaux et non par ligne de dépenses pour les paiements**
- ✓ **Pas de seuil de subvention**



Union Européenne



REGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Les constantes réglementaires

- La protection des intérêts financiers de l'Union = à la base du système de contrôle européen
- Le FEADER n'intervient qu'en contreparties de fonds publics nationaux
- Des constantes de portée plus large que LEADER et les fonds européens : respect des règles en matière de commande publique, d'aides d'Etat, lutte anti fraude, ...
- Des évolutions qui restent à préciser dans les règlements définitifs sur les modalités de mise en œuvre (coûts raisonnables, ...)



Union Européenne

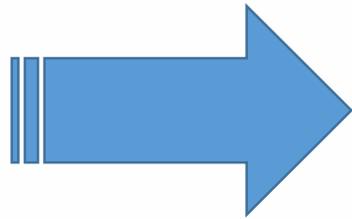


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

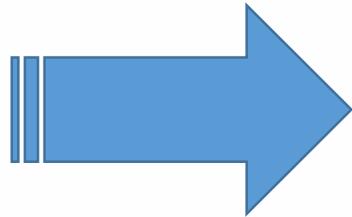
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Des pistes de simplification sur la prochaine période

- ✓ *Redonner à LEADER sa capacité d'expérimentation*
- ✓ *Procédure complexe dénuée de sens*
- ✓ *Coût de gestion disproportionné*
- ✓ *Obsession des contrôles au détriment des objectifs*
- ✓ *Pacte de confiance*



Le New Delivery Model de la Commission ou l'approche par les résultats



Le recours massif aux options de coûts simplifiés



Union Européenne



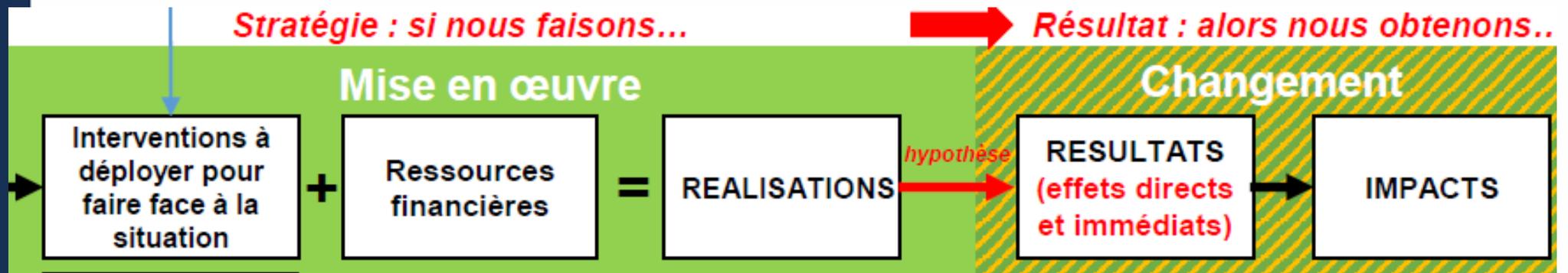
RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

New Delivery Model : une gestion axée sur les résultats

APUREMENT
(= corrections financières sur cette base)

Subsidiarité à l'Etat membre sur la question de la régularité



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

New Delivery Model => refonte du système des contrôles FEADER

Au niveau FR

- Contrôle de la régularité avec plus de subsidiarité et moins de comptes (statistiques) à rendre à l'UE
- Réécriture du système des contrôles en cours entre MAA, Régions, ASP :
- Contrôles dossiers via :
 - Contrôles de délégation de l'ASP sur les Régions
 - Plan de contrôles dans le cadre de l'environnement de contrôle interne de la Région
 - **IMPORTANT** : contrôles proportionnés aux risques (d'où l'importance dans la définition des dispositifs)



Simplifier la mise en œuvre du FEADER avec les coûts simplifiés

👍 une alternative au remboursement des dépenses **réellement** engagées et payées par le bénéficiaire (= présentées sur factures) pour :

➤ Simplifier :

- Diminuer le corpus réglementaires (en nombre et en complexité)
- Alléger la justification et les documents liés
- Raccourcir les délais d'instruction et de paiement

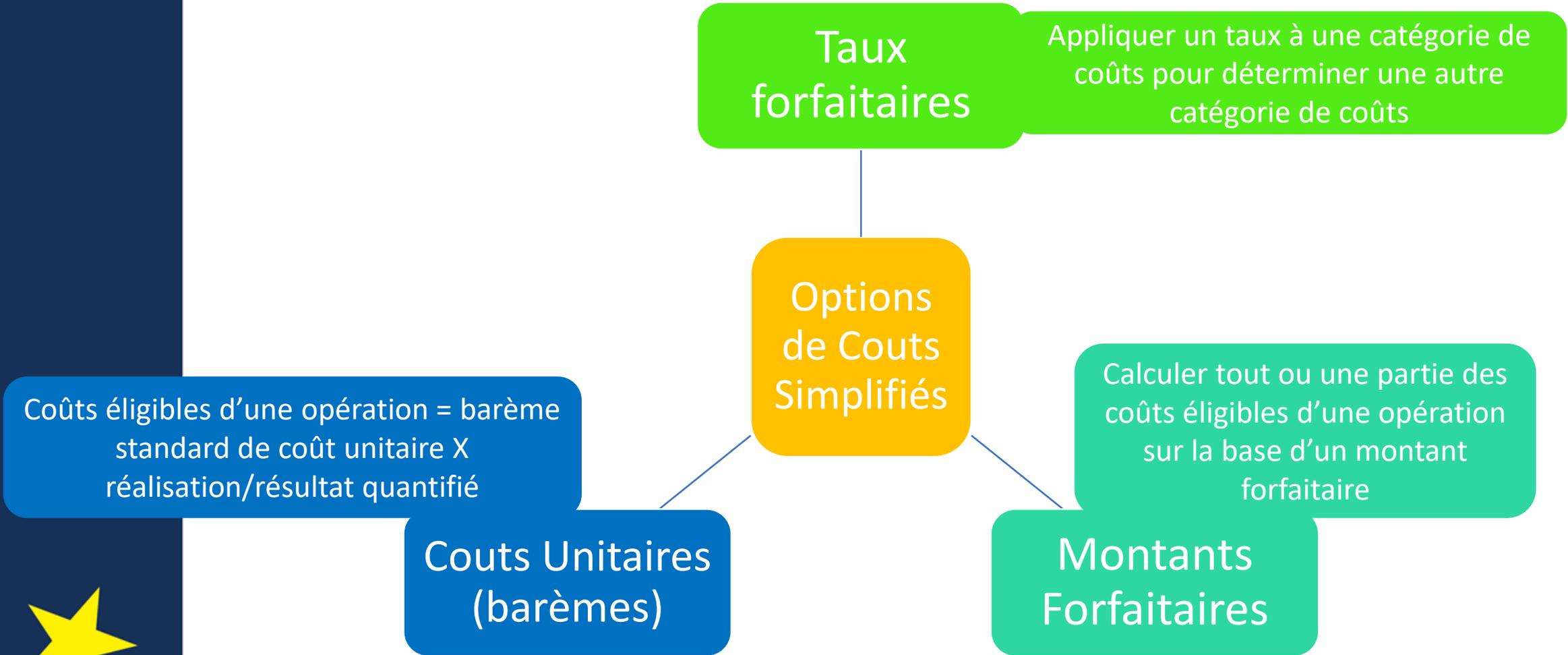
➤ Sécuriser l'attribution et le paiement des aides

- Moins d'exigences réglementaires = moins de risques d'anomalies
- Moins d'erreurs lors de l'instruction
- Des contrôles/audits avec moins d'anomalies

Mais surtout : se concentrer sur le résultat



Les différentes options de coûts simplifiés



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Exemples des différentes options de coûts simplifiés :

Appliquer un taux à une catégorie de coûts pour déterminer une autre catégorie de coûts

Coûts Unitaires
(barèmes)

Montants
Forfaitaires

- ✓ **Les dépenses indirectes** sont calculées sur la base d'un taux forfaitaire des coûts salariaux directs éligibles (15%)
- ✓ **Les frais de déplacement** (repas, hôtel, frais kilométriques) se base sur un barème national ou institutionnel
- ✓ Attribution d'une aide forfaitaire pour **une journée de séminaire**. L'aide est versée sur la preuve de la tenue et/ou du contenu du séminaire (résultats attendus sont à fixer en amont)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Les limites des options de coûts simplifiés :

- ✓ **Un travail important à mener en amont et avec le partenariat :**
 - ✓ Nécessite une bonne connaissance des projets et des dépenses finançables (limites par rapport à l'approche innovante et bottom up = être capable d'identifier et d'isoler des types de coûts + de les caractériser)
 - ✓ Méthodologie de calcul juste, équitable et vérifiable (données statistiques, informations objectives, etc.)
 - ✓ importance de partager et de faire adhérer les potentiels porteurs/cofinanceurs à ces différentes catégories

- ✓ **Des dépenses forfaitaires qui peuvent ne pas couvrir l'intégralité des coûts réels**

- ✓ **Des dépenses qui dépendent de résultats fixés en amont :**
 - ✓ si résultat non justifié = pas de paiement
 - ✓ Il faut prouver le résultat donc justificatif toujours nécessaire sur cette partie



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Le recours à l'outil de gestion des aides MDNA (Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine) pour le FEADER

✓ **Développer la dématérialisation sur toute la procédure**

- ✓ Ateliers avec GALs lors des phases de spécifications seront organisés fin 2021 début 2022
- ✓ Formations fin 2022

Dématérialisation des aides (dépôt demande et paiement, instruction, sélection – DJ à confirmer)



Outil de gestion unique pour les aides Régions et FEADER = un seul dossier informatique



Disponibilité de l'outil début 2023 pour dépôt des dossiers, engagements et paiements en suivant S1 2023



Union Européenne



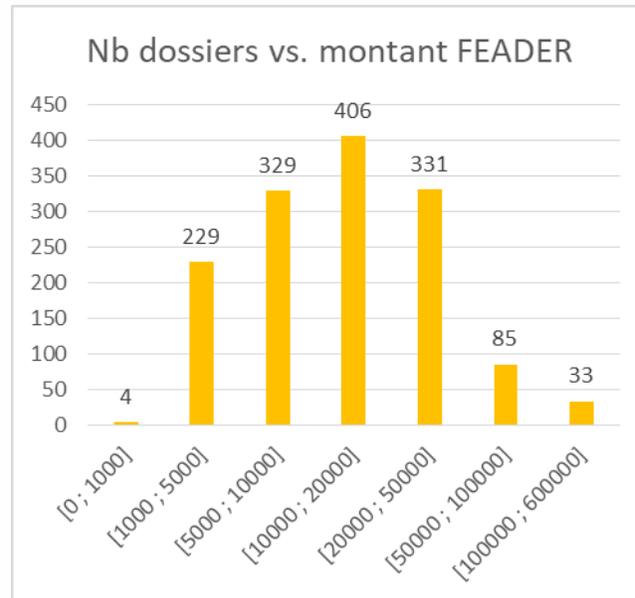
RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

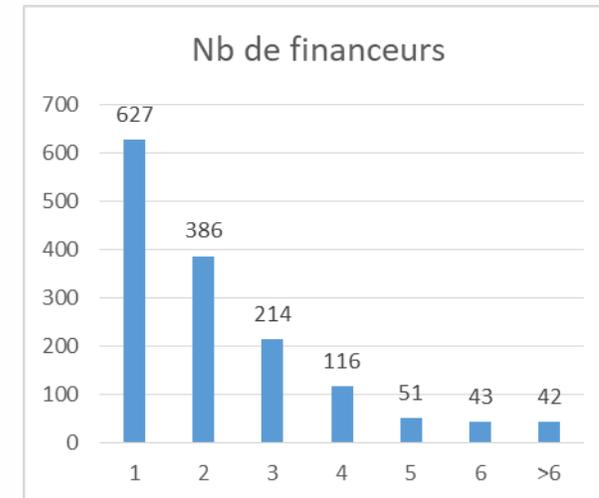
Développer l'ingénierie financière

➤ Organiser la mobilisation des partenaires financiers

- Une adaptation / aide demandée
- Limiter les multiples cofinanceurs (subsidiarité)



15% < 5000 €
40% < 10 000 €
Mini : 167 €



18% ≥ 4 cofinanceurs
33% ≥ 3 cofinanceurs
Max : 11



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

D'autres pistes :

- Des enveloppes de co-financement (régionales – départementales – EPCI - ...) : pour la Région l'enveloppe régionale DATAR est maintenue sur les contrats en cours
- Paiement associé : si tous les cofinanceurs s'y engagent (un seul type de paiement, associé ou dissocié, par projet)



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Contribution des GAL : Associer davantage les GAL

- ✓ ***Mise en œuvre - process - formulaires***
- ✓ ***Permettre compréhension des contraintes***
- ✓ ***Harmonisation des règles entre AG, faciliter la coopération***

- Des GT nationaux (travail en cours sur une fiche PSN/LEADER « large »)
- Souhait des AG de se saisir des marges d'autonomie dont elles disposent pour une meilleure adaptation/acteurs/aux projets
- En NAQ, les modalités de concertation et d'échanges actuelles ont vocation à se poursuivre :
 - Des temps politiques (comités d'appui)
 - Des temps techniques (intergals)
 - Des temps et échanges autour des process, outils ...
 - Des temps bilatéraux ou en groupes restreints



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

échanges



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



PAUSE



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Rappel : inscription de LEADER dans l'approche territoriale

- Prioritairement pour des territoires qui en ont le plus de besoin, notamment en matière d'ingénierie locale ;
- Mobilisation de moyens complémentaires et ciblés sur les besoins dans un objectif de cohésion territoriale ;
- Des points à préciser :
 - Pour quels territoires et dans quels périmètres ?
 - Quelle articulation avec OS5 ?
 - Quel rôle pour les GAL pour l'approche territoriale dans les fonds européens



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

LEADER : pour quels territoires ?

Contribution des GAL :

- ✓ *Le nombre de GAL ne doit pas être une variable d'ajustement / complexité / aux moyens mobilisés / petits projets : Axer l'effort sur la simplification*
- ✓ *Laisser les territoires libres (« unions libres »)*
- ✓ *Quels territoires non éligibles : aires urbaines, zones moins vulnérables ...?*
- ✓ *Quel accompagnement des projets dans les secteurs exclus ?*
- ✓ *Maintien des enveloppes (au-delà de 5 %)*
- ✓ *Sélection des territoires sur la qualité du projet et la mobilisation des acteurs*



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Piste proposée de la Région : Faire coïncider les périmètres des GAL avec les périmètres des territoires de projets régionaux (actuels et à venir, avec associations possibles)

- Répartition de l'enveloppes par GAL : Etablissement d'une base équitable, avec plusieurs pistes de travail possibles :
 - une base forfaitaire
 - au prorata de la population
 - Une part fixe et une part variable (population, fiscalité, ...)
 - ... ?



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

- Quelle définition commune pour, au sein de ces territoires :
 - ❖ Définir le territoire rural : niveau communal ou EPCI, un seuil de population, définition INSEE, densité de population...?
 - ❖ Etablir des critères pour la mobilisation des crédits sur les territoires les plus fragiles ?
 - ❖ Définir des clés de répartition équitables sur le territoire ?



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

échanges



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Articulation LEADER – OS5

Contribution des GAL :

- ✓ **Quels liens entre approche territoriale intégrée de l'OS5 et de LEADER ?**
- ✓ **Quelles lignes de partage ?**
- ✓ **Risque de concurrence entre territoires**
- ✓ **Quels moyens d'ingénierie ?**
- ✓ **Équité d'accès à l'OS5 entre les communes rurales et les villes centres**
- ✓ **Une gamme d'outils élargie pour les territoires**



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Rappel types d'opération de l'OS 5

Une Nouvelle-Aquitaine qui accompagne ses territoires pour répondre à leurs défis économiques, sociaux et environnementaux

5.1. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré, du patrimoine culturel et de la sécurité dans les zones urbaines

5.2. Mesures en faveur d'un développement social, économique et environnemental intégré au niveau local, du patrimoine culturel et de la sécurité, y compris aussi, dans les zones rurales et côtières, par le développement local mené par les acteurs locaux

- Renforcement de l'ingénierie territoriale : Ingénierie généraliste/-Ingénierie thématique, mise en réseau/coopération thématique et interterritoriale
- Attractivité durable des territoires - accès aux services : projets de dynamisation des centres-bourgs/ centre-ville/quartiers; Equipements permettant le développement et le maintien de l'accès aux services à la population, émergence de nouveaux services
- Dynamique d'innovation et reconversion : développer de nouvelles activités dans les territoires, émergence et structuration de nouveaux modèles de développement économiques, transformation et reconversion de zones déclassées
- Dynamique d'innovation et de reconversion du massif des Pyrénées : actions d'adaptation aux effets du changement climatique, développement de nouvelles activités induites par le changement climatique, développement d'un tourisme « 4 saisons »

- Les autres OS du PO FEDER
 - Mobilité, numérique, performance des entreprises, formation, ...

- un axe fort sur l'ingénierie pour LEADER :
 - porter la stratégie territoriale et mobiliser tous les leviers disponibles (FEADER, FEDER, FSE+, FEAMPA, ...)

- Appui aux projets LEADER : plusieurs scénarii
 - Une enveloppe ciblée uniquement sur les territoires fragiles (quels critères ? quel suivi ?)
 - Des thématiques spécifiques LEADER, **par subsidiarité** au FEDER/OS5
 - Des thématiques spécifiques à LEADER, **par complémentarité** au FEDER/OS5
 - ... ?



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Quel rôle pour les GAL ?

Contribution des GAL :

- ✓ **L'ingénierie : une des forces du programme LEADER**
- ✓ **Redonner du temps d'animation / accompagnement des porteurs de projets notamment privés : un projet n'est pas un dossier,**
- ✓ **Limitation du temps de gestion mais pas d'abandon total du rôle d'accompagnement des porteurs (régimes d'aides, 1er niveau sur les marchés publics)**
- ✓ **Retrouver dans les profils des animateurs de développement locaux**
- ✓ **L'animateur GAL : un relais local/guichet vers d'autres dispositifs européens**
- ✓ **Mieux organiser le lien DATAR/GAL (pour l'enveloppe de contrepartie notamment)**



Union Européenne



REGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

➤ **Un renforcement de l'ingénierie dans les territoires ruraux**

- Assurer la mise en œuvre de la stratégie du GAL
- Une porte d'entrée pour un accès plus large aux fonds européens (notamment OS5)
- Assurer un lien entre la Région et les territoires, les porteurs

➤ **Quelle redéfinition des missions ?**

- Statut quo : animation de la stratégie territoriale et 1er niveau d'accompagnement des porteurs
- recentrage sur le développement territorial et «report » de gestion vers le service instructeur
- Organisation en amont de l'accompagnement et l'orientation des porteurs (Région SI, DATAR, GAL, Départements, autres contributeurs)
- ... ?



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



échanges



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec
le fonds européen de développement régional (FEDER)

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu